

# DRC4585 – Droit constitutionnel comparé

Prof. Marie-France Fortin

Hiver 2025

## Description du cours

Analyse comparative en droit constitutionnel, examen comparé de la gouvernance constitutionnelle et séparation des pouvoirs, du fédéralisme, du contrôle de constitutionnalité, et des divers modèles d'interaction entre le droit constitutionnel interne et le droit international. Analyse du droit au sein de différentes juridictions (dont le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et lorsque pertinent, l'Union européenne et certaines juridictions du Commonwealth).

## Objectif du cours

Comprendre quelles sont les grandes théories constitutionnelles, les différents types de gouvernement (systèmes parlementaires, républiques, monarchies constitutionnelles, régimes présidentiels) et la différence entre les états unitaires et les états fédérés, les diverses approches possibles en matière d'interprétations des droits et libertés. Développer un esprit d'analyse et de synthèse afin de pouvoir saisir les différences et les similitudes entre divers systèmes constitutionnels. Se familiariser avec la méthodologie du droit comparé, en comprendre les objectifs et les limites.

## Méthode d'enseignement

Cours en ligne de type classe inversée, avec éléments synchrones et asynchrones.

**Enseignement asynchrone** : mise en ligne de vidéos qui doivent être écoutés avant la séance synchrone.

**Et**

**Enseignement synchrone** : durée de 60 minutes pour revenir en détail sur certains éléments, et consultation et résolution d'exercices pratiques rendus disponibles en ligne.

La participation active (questions, commentaires et observations des étudiant.e.s) est encouragée lors des sessions synchrones.

## Méthode d'évaluation

**Examen intra** : 40% de la note finale, préjudiciable.

**Examen final** : 60% de la note finale, préjudiciable.

## Principaux instruments de travail

Documents, enregistrements et liens rendus disponibles sur le Campus virtuel.